

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



Handi
Sport

NATATION

ANNUEL RÈGLEMENT

Programme sportif

2019-2020

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES	3
DISPOSITIONS CONCERNANT L’AFFILIATION A LA FEDERATION FRANÇAISE HANDISPORT (F.F.H.)	3
DISPOSITIONS CONCERNANT LES LICENCES	3
RESULTATS DES COMPETITIONS.....	3
FORFAITS ET PENALITES FINANCIERES.....	3
QUALIFICATION AUX COMPETITIONS DE REFERENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE.....	4
ARCHITECTURE GENERALE DE LA SAISON SPORTIVE 2019-2020	5
RÈGLEMENT COMPÉTITIONS NATIONALES	6
LES CATÉGORIES D’ÂGES 2019-2020	6
LES COMPETITIONS 2019-2020	6
CHALLENGE NATATION COURSE (C.N.C.)	7
CHAMPIONNAT INTERREGIONAL 50M	9
CHAMPIONNAT DE FRANCE 25M.	11
CHAMPIONNAT DE FRANCE 50M.	16
CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS.....	20
CALENDRIER	21
COMPETITIONS D’ANIMATIONS.....	21
COMPETITIONS REGIONALES	21
COMPETITION INTERREGIONALE.....	22
COMPETITIONS NATIONALES	22
COMPETITIONS INTERNATIONALES	22

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

Les règlements concernant le déroulement de la compétition et la réglementation des nages est à consulter dans le dossier « REGLEMENTS TECHNIQUES NATATION HANDISPORT » en conformité avec les textes de l'I.P.C.. <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/>

Dispositions concernant l'affiliation à la Fédération Française Handisport (F.F.H.)

Toute association sportive, club ou section désirant participer aux compétitions organisées par la Fédération Française Handisport doit être affiliée à celle-ci sauf dispositions particulières (organisations communes, convention de partenariat, ...). <http://www.handisport.org/affilier-son-club/>

Dispositions concernant les licences

Lors des compétitions, les participants devront être en possession d'une pièce d'identité (obligatoire en cas de contrôle anti-dopage) et de leur licence fédérale « COMPETITION » de la saison sportive en cours (validée) ou d'une attestation fédérale pour participer aux épreuves.

En cas de non-présentation de la licence « COMPETITION » ou d'une attestation la justifiant, lors du contrôle par le secrétariat de la commission natation, la nageuse ou le nageur ne pourra participer aux épreuves.

Anticipation sur la composition d'un jury

Le club support d'une compétition devra s'assurer qu'il pourra disposer d'officiels à jour de leur formation et recyclage. La liste des officiels (classés par département) est librement consultable sur : <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/>

- Pour les officiels A : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-a/>
- Pour les officiels B : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-b/>

Seulement les officiels formés et étant à jour de leur recyclage pourront être admis comme officiel FFH. Cette règle est impérative pour le(s) juge-arbitre(s). Le jury peut être complété, si besoin, par des officiels FFN.

En cas de difficultés merci de le signaler en amont de la compétition au référent officiel Monsieur François ANCE

Résultats des compétitions.

A l'issue de chaque compétition de référence régionale (plot du C.N.C.), la commission régionale transmettra les résultats par voie informatique à la commission nationale (natation@handisport.org) dans les 3 jours qui suivent la compétition :

- Les résultats de la compétition au format .pdf et .xls(x).
- La feuille de la composition du jury au format .pdf ou .xls(x).

NB : Les fiches de course, préalablement vérifiées par le responsable régional, seront conservées par celui-ci jusqu'à la fin de la saison.

Forfaits et pénalités financières

Les forfaits pourront être effectués jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves de la réunion.

Au-delà de la limite de dépôt des forfaits, tout nageur engagé sur une compétition qui ne se présenterait pas au départ d'une épreuve sur laquelle il est engagé le jour de la compétition, sera sanctionné d'une pénalité financière de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

S'il est établi qu'il s'agit d'une décision médicale constatée par une personne habilitée, cette pénalité ne sera pas appliquée.

La nageuse ou le nageur sera considéré comme forfait sur l'ensemble des épreuves de la compétition et des compétitions à venir tant que l'amende de 50 euros ne sera pas réglée.

Pour les épreuves ayant un temps d'engagement limité, tout dépassement de ce temps sera sanctionné par une amende de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

Toute somme non payée par le club dans un délai de 15 jours à partir de la date d'envoi de la notification de la pénalité financière entraînera la suspension du club concerné. Celle-ci entrera en vigueur à partir de la première compétition fédérale qui suivra l'épreuve ayant fait l'objet de la pénalité financière.

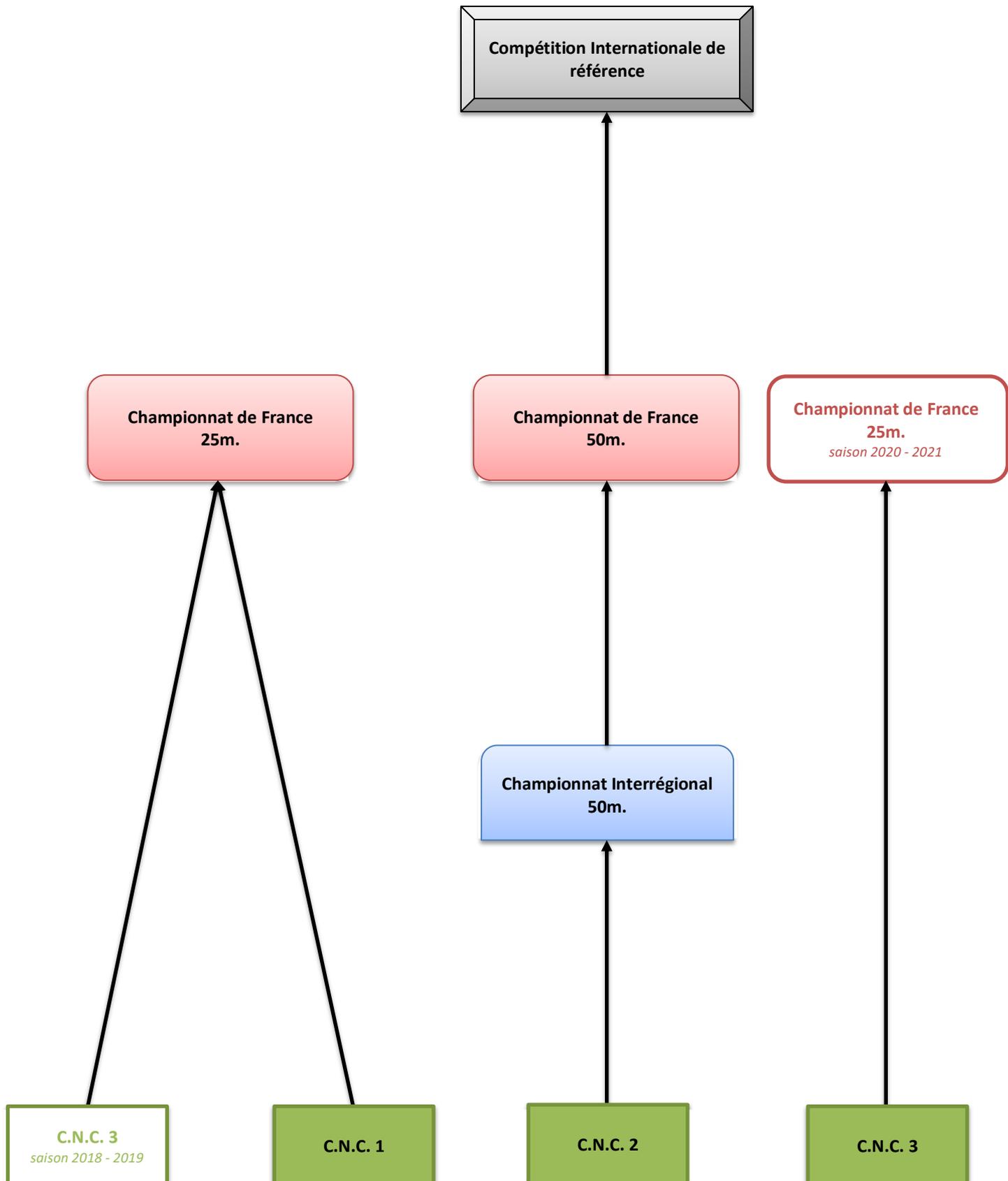
Les droits d'engagement comme les forfaits restauration et/ou hébergement déjà versés resteront acquis à l'organisateur quel que soit le motif du forfait déclaré après la date limite d'inscription à la compétition.

Qualification aux compétitions de référence Nationale et Internationale

- La participation au 3^{ème} plot du C.N.C. de la saison 2018-2019 et/ou au 1^{er} plot du C.N.C. 2019-2020 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 25m. 2019.
- La participation au Championnat Interrégional 2019-2020 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 50m. 2020.
- La participation aux Championnats de France 25m. et 50m. est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification aux compétitions de référence Internationale.
- En cas d'impossibilité de participation à l'un des plots organisés par sa région, toute nageuse ou nageur a la possibilité, avec l'accord de son club et de la commission régionale concernée, de participer au plot équivalent d'une autre région.
- Pour les nageuses et nageurs résidents et s'entraînant dans les D.O.M. / T.O.M. et pays étrangers. Les nageuses et nageurs devront faire suivre leurs résultats à la commission nationale dans les périodes correspondant aux organisations des C.N.C. concernés.

Les nageuses et nageurs étant dans ce cas de figure devront le signaler à la commission natation en début de saison.

Architecture générale de la saison sportive 2019-2020



RÈGLEMENT COMPÉTITIONS NATIONALES

LES CATÉGORIES D'ÂGES 2019-2020

SAISON 2019 – 2020				
	Dames		Messieurs	
AVENIR	12 ans et moins	2008 et après	12 ans et moins	2008 et après
JEUNE	13-16 ans	2004 – 2007	13-16 ans	2004 – 2007
JUNIOR	17-20 ans	2000 – 2003	17-20 ans	2000 – 2003
SENIOR	21-44 ans	1976 – 1999	21-44 ans	1976 – 1999
MASTER	45 ans et plus	1975 et avant	45 ans et plus	1975 et avant

L'année d'âge est déterminée par rapport aux deuxième et troisième tiers de la saison sportive. Elle se juxtapose à la période scolaire. Pour la saison 2019-2020, c'est sur 2020 que sont donc calculées les années d'âge.

LES COMPÉTITIONS 2019-2020

Niveau Régional

Premier plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 27 septembre et le dimanche 20 octobre 2019 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m. 2019

Deuxième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 17 janvier et le dimanche 09 février 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat Interrégional 50m. 2020

Troisième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 05 juin et le dimanche 05 juillet 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m. 2020

Niveau Interrégional

Championnat Interrégional 50m

Date : 28 et/ou 29 mars 2020

Lieu : **Sud-Est :** Aix-en-Provence (13)

Nord-Est : Amiens (80)

Ouest : Limoges (87)

Niveau National

Championnat de France 25m.

Date : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

Lieu : Saint-Nazaire (44)

Championnat de France 50m.

Date : samedi 30 et dimanche 31 mai 2020

Lieu : Saint Germain en Laye (78)

Niveau International

World Para Swimming European Championships

Date : lundi 18 au dimanche 24 mai 2020

Lieu : Funchal (Portugal)

Jeux Paralympiques 2020

Date : mardi 25 août au dimanche 06 septembre 2020

Lieu : Tokyo (Japon)

Championnat de France 50m.

Compétition de référence nationale

Date : 30 et 31 mai 2020

(Une réflexion pour une organisation de cette compétition sur 3 jours est actuellement menée. Une information sera communiquée s'il devait y avoir un ou des changements.)

Lieu : Saint Germain en Laye (78)

Bassin : 50 m

Chronométrage : Automatique

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, la participation à ce championnat est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Manifestation intégrée au planning de la paralympiade Tokyo (2017-2020) c'est l'occasion de retrouver un véritable évènement toutes catégories mixte. Les meilleur(e)s français(es) se confrontent tous sur chaque spécialité dans un même bassin.

Programme

JOUR 1

1^{ère} réunion

Séries

50 m papillon Mixte classes S5 à S7 & S15*
100 m dos Mixte classes S1 à S15
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 & SB15*
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

2^{ème} réunion

Finales

50 m papillon Mixte classes S5 à S7 MASTER
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 JEUNE
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 JUNIOR
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 TC
100 m dos Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m dos Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m dos Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m dos Mixte classes S1 à S15 TC

PODIUM 50 m papillon Mixte classes S5 à S7 MA/JE/JU/TC

50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 MASTER
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JEUNE
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JUNIOR
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 TC

PODIUM 100 m dos Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TC

PODIUM 50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 MA/JE/JU/TC

150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 MASTER
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JEUNE
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JUNIOR
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 TC

PODIUM 100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 MASTER
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JEUNE
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JUNIOR
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 TC

PODIUM 150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 MA/JE/JU/TC

Relais 4x100 4 Nages Mixte 34pts.

PODIUM 200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 MA/JE/JU/TC

PODIUM Relais 4x100 4 Nages Mixte 34pts.

JOUR 2

3^{ème} réunion

Séries

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15
50 m dos Mixte classes S1 à S5 & S15*
100 m papillon Mixte classes S8 à S15
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 & S15*
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

4^{ème} réunion

Finales

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TC
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 MASTER
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JEUNE
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JUNIOR
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 TC

PODIUM 50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

50 m dos Mixte classes S1 à S5 MASTER
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JEUNE
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
50 m dos Mixte classes S1 à S5 TC

PODIUM 100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 MA/JE/JU/TC

100 m papillon Mixte classes S8 à S15 MASTER
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JEUNE
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JUNIOR
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 TC

PODIUM 50 m dos Mixte classes S1 à S5 MA/JE/JU/TC

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 MASTER
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JEUNE
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 TC

PODIUM 100 m papillon Mixte classes S8 à S15 MA/JE/JU/TC

400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 MASTER
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JEUNE
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JUNIOR
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 TC

PODIUM 200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 MA/JE/JU/TC

Relais 4 x 100 Nage Libre Mixte 34pts.

PODIUM 400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 MA/JE/JU/TC

PODIUM Relais 4 x 100 Nage Libre Mixte 34pts. MA/JE/JU/TC

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

* Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programmes des catégories S10-SB9-SM10.

Les 200 m. de spécialité pour les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront être nagé lors du 200m 4N ou du 200m Nage Libre.

Qualification

Le Championnat de France 50m. réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR SENIOR et MASTER ayant participé obligatoirement au Championnat Interrégionale.

Chaque nageuse ou nageur de la catégorie SENIOR pour prétendre à être qualifié, devra avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m sur l'épreuve dite et figurer dans le classement national qualificatif.

Chaque nageuse ou nageur des catégories JEUNE, JUNIOR et MASTER pour prétendre à être qualifié, devra figurer dans le classement national qualificatif de leur catégorie d'âge respective.

Les nageuses et nageurs de la catégorie AVENIR pourront être surclassés dans la catégorie JEUNE s'ils appliquent les critères de la catégorie JEUNE.

A l'issue des Championnats Interrégionaux, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Jeune de l'épreuve.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Junior de l'épreuve.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Senior de l'épreuve et avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m sur l'épreuve dite.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Master de l'épreuve.

Chaque nageuse ou nageur de la catégorie SENIOR peut participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire.

Chaque nageuse ou nageur des catégories JEUNE, JUNIOR et MASTER peut participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire.

Les nageuses et nageurs s'engagent avec les performances réalisées lors du Championnat Interrégional 50 m.

Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programmes des catégories S10-SB9-SM10.

Détail des critères de qualification :

Grille de temps minimal d'accès au Championnats de France 50 m

Dames

D	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3 - 4 NAGES*	
	50m	100m	50m	100m	50m	100m	50m	100m	200m	400m	150m	200m
S1	02:45,92		02:33,28	04:27,82	04:14,84		02:17,02	04:58,94	11:30,31		14:42,18	
S2	02:45,80		02:22,63	04:01,74	02:45,08		02:06,59	04:27,34	09:57,72		12:48,29	
S3	02:27,04		02:11,47	03:45,24	02:15,33		01:42,97	03:32,77	07:14,40		08:19,84	
S4	01:58,03		01:56,01	03:08,80		03:53,63	01:22,55	02:56,54	06:23,05		07:28,67	
S5	01:45,06		01:49,53	03:03,12		03:39,10	01:15,89	02:42,06	05:51,83			05:54,63
S6	01:28,87			02:41,55		03:26,88	01:09,22	02:30,66		09:16,54		05:15,93
S7	01:26,12			02:34,47		03:16,63	01:06,63	02:21,36		08:38,31		05:06,04
S8		02:14,05		02:27,33		02:51,71	01:02,88	02:15,18		08:21,53		04:44,08
S9		02:10,43		02:16,08		02:48,87	00:59,51	02:07,77		08:03,97		04:27,77
S10		02:07,33		02:07,07			00:57,26	02:01,77		07:40,12		04:17,30
S11		02:28,97		02:25,62		03:06,30	01:01,63	02:14,11		08:36,13		04:51,85
S12		02:05,42		02:05,86		02:41,73	00:54,33	01:57,48		07:32,07		04:17,22
S13		02:02,17		02:06,94		02:45,43	00:54,98	01:58,06		07:32,90		04:13,67
S15	01:15,30	02:11,94	01:13,80	02:07,07	01:25,81	02:45,24	00:55,80	02:00,01	04:34,72	08:06,30		04:21,88

* lire SB ou SM

Messieurs

M	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3 - 4 NAGES*	
	50m	100m	50m	100m	50m	100m	50m	100m	200m	400m	150m	200m
S1	04:15,38		02:30,76	04:16,07	03:03,26		02:00,58	04:09,52	09:10,62		12:06,76	
S2	02:36,34		02:07,33	03:31,06	01:51,00		01:48,60	04:00,84	08:25,94		08:25,10	
S3	01:58,77		01:49,05	03:13,16	01:40,68		01:21,19	03:01,52	06:31,97		05:48,55	
S4	01:24,50		01:38,34	03:13,22		03:21,98	01:09,94	02:32,32	05:49,59		04:58,78	
S5	01:15,84		01:27,43	02:45,75		03:23,86	01:00,66	02:12,66	05:06,85			05:19,99
S6	01:05,86			02:20,46		02:57,82	00:55,16	02:02,61		08:37,47		04:35,72
S7	01:05,35			02:11,76		02:52,55	00:52,75	01:55,72		08:10,39		04:22,38
S8		01:44,50		02:05,09		02:35,33	00:49,89	01:48,35		07:34,94		04:01,83
S9		01:43,33		01:58,39		02:27,69	00:48,16	01:43,97		07:16,68		03:51,54
S10		01:38,65		01:52,80			00:45,16	01:37,88		06:51,44		03:39,88
S11		01:45,63		02:02,68		02:42,41	00:48,24	01:47,02		07:48,09		04:00,40
S12		01:36,81		01:46,48		02:24,73	00:43,92	01:35,68		06:56,87		03:34,68
S13		01:35,77		01:46,66		02:23,98	00:44,14	01:35,09		06:45,95		03:37,22
S15	00:55,81	01:41,43	01:04,48	01:53,76	01:05,92	02:28,13	00:45,74	01:39,41	03:48,18	07:13,94		03:44,70

* lire SB ou SM

Relais

Chaque club et/ou région pourra présenter jusqu'à deux équipes de relais mixte par épreuve du programme.

Les équipes de relais devront être composées obligatoirement de deux nageuses et de deux nageurs.

Les nageuses et nageurs participant aux relais devront obligatoirement avoir réalisé une qualification individuelle au championnat de France 50m.

Inscriptions

Coût d'inscription

Les frais d'engagements au Championnat de France 50m sont de 5€ par course par nageur au bénéfice de la commission régionale organisatrice.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

En dessous des 0 points, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Classement – Finale – Titre

Le classement de chaque épreuve se fera à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition. En dessous des 0 points, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Si le nombre d'engagés sur l'épreuve au sein de la catégorie d'âge est supérieur à 8 la finale de la catégorie sur l'épreuve sera mise en place lors de la session suivante.

A l'issue des séries, les 8 meilleurs nageuses ou nageurs par catégorie d'âge et par épreuve seront qualifiés pour les finales Toutes Catégories, Junior, Jeune et Master.

En cas d'égalité pour rentrer en finale, un barrage sera proposé aux nageuses et/ou nageurs sur l'épreuve concernée.

Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale Toutes Catégories (T.C.)

Si le nombre d'engagés sur l'épreuve au sein de la catégorie d'âge est inférieur ou égal à 8, il n'y aura pas de final pour cette catégorie d'âge sur l'épreuve.

En cas d'absence de finales par catégorie, une Finale B Toutes Catégories pourra être mise en place, si le nombre total d'engagés dans les catégories concernées est supérieur à 16.

Dans tous les cas, les finales par catégorie prime sur la finale B Toutes Catégories.

A l'issue des Finales, le classement de chaque épreuve Toutes Catégories, Junior, Jeune et Master se fera à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve disputée.

Le podium Toutes Catégories prévaut sur les autres Podiums.

Dans le cas d'une absence de finale par catégorie, les podiums seront réalisés et remis à l'issue de la finale T.C..

Les podiums pourront être complétés par les nageurs ayant pris part aux séries selon le classement à l'issue de celles-ci et selon la règle du minus one.

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

Exemple : Sur le 50m papillon il y a 4 nageurs engagés en catégorie MASTER, 6 nageurs engagés en catégorie JEUNE, 7 nageurs engagés en catégorie JUNIOR et 12 nageurs engagés en catégorie SENIORS.

Soit :

Nageur A cat. MASTER (173pts)	Nageur E cat. JEUNE (666pts)	Nageur K cat. JUNIOR (773pts)	Nageur R cat. SENIOR (817pts)
Nageur B cat. MASTER (24pts)	Nageur F cat. JEUNE (430pts)	Nageur L cat. JUNIOR (502pts)	Nageur S cat. SENIOR (575pts)
Nageur C cat. MASTER (16pts)	Nageur G cat. JEUNE (270pts)	Nageur M cat. JUNIOR (403pts)	Nageur T cat. SENIOR (398pts)
Nageur D cat. MASTER (0,80pts)	Nageur H cat. JEUNE (0,92pts)	Nageur N cat. JUNIOR (240pts)	Nageur U cat. SENIOR (386pts)
	Nageur I cat. JEUNE (0,89pts)	Nageur O cat. JUNIOR (126pts)	Nageur V cat. SENIOR (361pts)
	Nageur J cat. JEUNE (0,77pts)	Nageur P cat. JUNIOR (54pts)	Nageur W cat. SENIOR (207pts)
		Nageur Q cat. JUNIOR (7pts)	Nageur X cat. SENIOR (166pts)
			Nageur Y cat. SENIOR (132pts)
			Nageur Z cat. SENIOR (98pts)
			Nageur AA cat. SENIOR (80pts)
			Nageur AB cat. SENIOR (78pts)
			Nageur AC cat. SENIOR (53pts)

A l'issue des séries, les nageuses et nageurs qualifiés pour la finale Toutes Catégories sont communiqués.

Soit :

Nageur R cat. SENIOR (817pts)	→ réalise 823pts en finale	→ 1 ^{er} TOUTES CATEGORIES
Nageur K cat. JUNIOR (773pts)	→ réalise 770pts en finale	→ 2 nd TOUTES CATEGORIES
Nageur E cat. JEUNE (666pts)	→ réalise 700pts en finale	→ 3 ^{ème} TOUTES CATEGORIES
Nageur S cat. SENIOR (575pts)	→ réalise 550pts en finale	→
Nageur L cat. JUNIOR (502pts)	→ réalise 402pts en finale	→ 1 ^{er} JUNIOR
Nageur F cat. JEUNE (430pts)	→ réalise 470pts en finale	→ 1 ^{er} JEUNE
Nageur M cat. JUNIOR (403pts)	→ réalise 490pts en finale	→ 2 nd JUNIOR
Nageur T cat. SENIOR (398pts)	→ réalise 380pts en finale	→

En revanche, en raison d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, il n'y aura pas de finale MASTER, JEUNE et JUNIOR.

Si les nageurs des catégories MASTER, JEUNE et JUNIOR participant à la finale ne sont pas classés parmi les 3 premiers, leur performance de la finale sera reversée au classement de leur catégorie d'âge.

S'ils sont médaillés le classement des catégories MASTER, JEUNE et JUNIOR est réalisé selon la règle du moins one. Les podiums pourront être complétés par les nageurs ayant pris part aux séries selon le classement à l'issue de celles-ci.

Soit :

Nageur N cat. JUNIOR (240pts) en série	→ 3 ^{ème} JUNIOR
Nageur G cat. JEUNE (270pts) en série	→ 2 nd JEUNE
Nageur H cat. JEUNE (0,92pts) en série	→ 3 ^{ème} JEUNE
Nageur A cat. MASTER (173pts) en série	→ 1 ^{er} MASTER
Nageur B cat. MASTER (24pts) en série	→ 2 nd MASTER
Nageur C cat. MASTER (16pts) en série	→ 3 ^{ème} MASTER

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*). En dessous des 0 points, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

Récompenses

Dans les épreuves individuelles, les médailles seront remises aux 3 premiers nageuses ou nageurs de chaque épreuve à l'issue des Finales Toutes Catégories, Master, Junior et Jeune selon la règle du moins one.

Le podium Toutes Catégories prévaut sur les autres Podiums.

Les nageuses et nageurs étrangers pourront monter sur le podium pour avoir une médaille correspondant à leur classement sans avoir le titre. Dans ce cas le Podium sera doublé.

Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 ne pourront avoir accès au podium que sur les épreuves au programmes des catégories S10-SB9-SM10.

Dans les épreuves de relais, il y aura une remise de médailles aux trois premiers clubs et/ou régions du classement.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « moins one »

Exemple : Dans le cas où il n'y a que 3 participants sur une épreuve alors seulement 2 nageurs seront récompensés.

Classement National des Clubs

Préambule

L'organisation du nouveau classement national des clubs en natation handisport poursuit des objectifs de différentes natures :
- un classement qui prend en compte les clubs qui participent au rayonnement de la discipline ;
- une prise en compte de l'engagement de chaque compétiteur à son niveau.

En résumé, le club et le nageur sont placés au centre de leur pratique et de leur niveau.

Les licenciés de la structure

Principe de base

Afin d'avoir une photographie des pratiquants du club l'ensemble des licenciés se voit attribuer un nombre de point.

Mode de calcul

Chaque licence loisir natation F.F.H. se voit attribuer 1 point

Chaque licence compétition natation F.F.H. se voit attribuer 3 points

En cas de prise de licence multiple, seul la licence attribuant le plus grand nombre de point par nageur sera prise en compte.

Exemple :

Un nageur licencié loisir dans un club X et licencié compétition dans un club Y se verra attribuer seulement les points de sa licence compétition pour le club Y.

L'engagement du club dans l'animation du circuit de compétition

Principe de base

Valoriser les clubs s'investissant dans l'animation du circuit de compétition.

Mode de calcul

Chaque club supportant l'organisation d'une compétition C.N.C. se voit attribuer 5 points

Chaque club supportant l'organisation d'une Interrégional se voit attribuer 10 points

Chaque club supportant l'organisation d'un championnat de France se voit attribuer 15 points

L'engagement de chaque compétiteur pour sa structure

Principe de base

Pour que chaque compétiteur puisse contribuer à son niveau au classement de son club, l'ensemble de ses engagements sur les compétitions sont pris en compte.

Mode de calcul

Chaque engagement sur une compétition C.N.C. se voit attribuer 1 point

Chaque engagement sur une compétition Interrégional se voit attribuer 3 points

Chaque engagement sur le championnat de France 50m se voit attribuer 5 points

Chaque engagement sur le championnat de France 25m se voit attribuer 15 points

L'engagement du club dans une démarche de haut niveau

Principe de base

Valoriser le travail des clubs qui s'inscrivent dans une démarche de haut niveau.

Mode de calcul

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Perfectionnement National" se voit attribuer 3 point

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Européen" se voit attribuer 5 points

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Mondial" se voit attribuer 10 points

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Paralympique" se voit attribuer 15 points

Récompenses

Les trois premiers clubs se verront récompensés à l'issue de la saison lors du championnat de France 25m. de la saison suivante.

CALENDRIER

Compétitions d'animations

Multinage Jean Molin Saint-Etienne (42) – 16 novembre 2019

Compétitions régionales

Premier plot C.N.C.

→ Sélectif pour le championnat de France 25m

Auvergne-Rhône-Alpes

Valence (26) – dimanche 13 octobre 2019

Bourgogne-Franche-Comté

Lieu et date à déterminer

Bretagne

Lieu et date à déterminer

Centre-Val de Loire

Lieu et date à déterminer

Grand Est

Lieu et date à déterminer

Haut de France

Lieu et date à déterminer

Deuxième plot C.N.C.

→ Sélectif pour le championnat Interrégional 50m

Auvergne-Rhône-Alpes

Villeurbanne (69) – samedi 08 février 2020

Bourgogne-Franche-Comté

Lieu et date à déterminer

Bretagne

Lieu et date à déterminer

Centre-Val de Loire

Lieu et date à déterminer

Grand Est

Reims (51) 25 janvier 2020

Haut de France

Lieu et date à déterminer

Troisième plot C.N.C.

→ Sélectif pour le championnat de France 25m 2019-2020

Auvergne-Rhône-Alpes

Bellegarde (01) – samedi 20 juin 2020

Bourgogne-Franche-Comté

Lieu et date à déterminer

Bretagne

Lieu et date à déterminer

Centre-Val de Loire

Lieu et date à déterminer

Grand Est

Lieu et date à déterminer

Haut de France

Lieu et date à déterminer

Île-de-France

CDH 93 *piscine de Villepinte* dimanche 13 octobre 2019 (après-midi)

Normandie

Lieu et date à déterminer

Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux (33) *piscine du Grand Parc* – dimanche 13 octobre 2019

Occitanie

Rodez (12) – samedi 12 octobre 2019

Pays de la Loire

Lieu et date à déterminer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Valence (26) – dimanche 13 octobre 2019

Île-de-France

CDH 95 *piscine de Herblay* – dimanche 19 janvier 2020 (après-midi)

Normandie

Lieu et date à déterminer

Nouvelle-Aquitaine

Mérignac (33) – dimanche 09 février 2020

Occitanie

Castres (81) – samedi 1^{er} février 2020

Pays de la Loire

Lieu et date à déterminer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cannes (06) – dimanche 09 février 2020

Île-de-France

CDH 92 *piscine Clichy* – dimanche 14 juin 2020

Normandie

Lieu et date à déterminer

Nouvelle-Aquitaine

Bayonne (64) – samedi 13 juin 2020

Occitanie

Nîmes (30) – dimanche 14 juin 2020

Pays de la Loire

Lieu et date à déterminer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nîmes (30) – dimanche 14 juin 2020

Compétition interrégionale

Championnat Interrégional 50m

→ Sélectif pour le championnat de France 50m

Sud-Est

Aix-en-Provence (13) – samedi 28 et dimanche 29 mars 2020

Date limite des engagements : à déterminer par l'Interrégion

Nord-Est

Amiens (80) – samedi 28 et/ou dimanche 29 mars 2020

Date limite des engagements : à déterminer par l'Interrégion

Ouest

Limoges (87) – samedi 28 et/ou dimanche 29 mars 2020

Date limite des engagements : à déterminer par l'Interrégion

Compétitions nationales

Championnat de France 25m.

Saint Nazaire (44) – samedi 15 et dimanche 16 décembre 2019

Date limite des engagements : 01 décembre 2019

Championnat de France 50m.

Saint Germain en Laye (78) – samedi 30 et dimanche 31 mai 2020

Date limite des engagements : 29 avril 2020

→ Sélectif pour les Jeux Paralympiques 2020

→ Sélectif pour la compétition de référence Internationale sourd 2018-2019.

Compétitions internationales

World Para Swimming European Championships

Funchal (Portugal) – lundi 18 au dimanche 24 mai 2020

Jeux Paralympiques 2020

Tokyo (Japon) – mardi 25 août au dimanche 06 septembre 2020